

CORPO



CLIP

Le bulletin des bibliothécaires professionnels du Québec

No. 92 Septembre - Octobre 1989

Du nouveau avec Corpo Clip...

Par le biais de ce Corpo Clip, nous vous présentons la nouvelle équipe de ce dernier qui se composera pour les prochains numéros de Johanne Guevremont, Danielle Fleury, Daniel Boivin, Sylvie Héту, Liliane Kahil, Sylvie Roy, Marcel Simoneau et Josée Saint-Marseille, sans compter la précieuse collaboration de Régine Horinstein et la participation de Richard Boivin.

À noter la venue d'une nouvelle chronique, soit "De nouveaux horizons". Par cette chronique, nous vous présenterons plusieurs bibliothécaires qui ont été attiré par des postes non traditionnels. Ils nous expliqueront donc le défi que constitue leur travail.

Dans ce numéro:	Page
Du nouveau avec Corpo Clip ...	1
Éditorial	2
Clip Humour	3
Nouvelles des comités	4
Dossiers et nouvelles	5
De nouveaux horizons	8
Nouvelles technologies	10
À l'agenda	11

ISSN 0843-140X
Supplément à la revue Argus

Nous tenons à féliciter l'ancienne équipe de Corpo Clip pour son excellent travail et tenterons de mener aussi à bien notre mandat. Pour toute suggestion de chronique ou participation au bulletin, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Bonne lecture! ■

L'équipe de Corpo Clip

Congrès 1990

MONTRÉAL

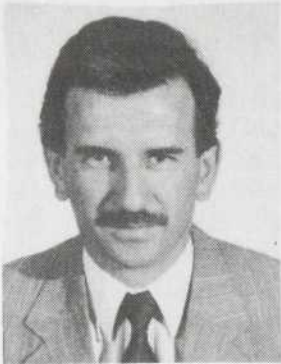
Bibliothécaires sans frontière

24 - 26 mai 1990



ÉDITORIAL

par Richard Boivin, président



La fierté a une profession!

Le monde de la bibliothéconomie a connu une évolution formidable au cours des vingt dernières années. La technologie a accentué cette évolu-

tion en associant aux fonctions traditionnelles du bibliothécaire tous les raffinements des sciences de l'information.

Dès les années soixante-dix nous nous sommes aperçus que le terme bibliothécaire était trop général pour désigner l'ensemble des nouvelles fonctions nées de cette évolution. En bon bibliothécaire nous avons essayé de mieux classer celles-ci. Nous avons cherché également à faire reconnaître l'accroissement de nos compétences dans nos conditions d'emploi et les conventions collectives. Nous étions sous-payés en regard de notre scolarité et de nos connaissances. Il nous est apparu parfois légitime de changer de corps d'emploi pour obtenir une équité dans notre traitement. D'ailleurs nous ne sommes pas la seule profession à avoir connu de tels problèmes. Nous sommes devenus spécialistes en moyens techniques d'enseignement, professionnels non enseignants, agents de développement, agents de recherche, administrateurs, analystes, conseillers, cadres et j'en passe.

Curieusement le membership de la Corporation s'est maintenu au cours de ces années malgré le fait qu'on ne peut nier que la Corporation a fait la promotion d'une image plus traditionnelle du bibliothécaire. Pourtant la CBPQ a regroupé année après année près de mille hommes et femmes exerçant dans ce domaine et ayant à coeur le développement de cette discipline. Est-ce le fait que ces nouvelles appellations sont trop parcellaires et que le mot bibliothécaire fait appel à un concept plus englobant? Est-ce le fait que la société semble persévérer à vouloir identifier ceux qui travaillent dans les bibliothèques et centres de documentation à des bibliothécaires?

La Corporation a envisagé à quelques reprises d'adapter, sinon de moderniser le terme bibliothécaire professionnel. Il faut cependant convenir que le fait d'ajouter le terme professionnel à bibliothécaire et laisser entendre que nous pourrions ne pas être professionnel? Il y a certes une perte d'identité mais n'y en a-t-il pas une plus grande lorsqu'une bonne partie de gens ayant une formation en bibliothéconomie et occupant des postes qu'on peut facilement identifier au domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information refusent de s'identifier à la profession de bibliothécaire? Leur recherche de spécificité ne crée-t-elle pas une plus grande confusion auprès de ceux qui devraient nous reconnaître comme des professionnels?

Je crois qu'il nous faut non seulement vivre avec la réalité que le terme bibliothécaire définit clairement pour la société un professionnel qui s'occupe des bibliothèques, mais en tirer un avantage et porter le titre avec fierté. Certes, on peut marquer nos différences comme bibliothécaire-analyste, bibliothécaire-administrateur, bibliothécaire de référence, bibliothécaire en développement des collections, mais ce qui nous unit c'est le générique. L'ensemble de ces fonctions fait de nous des professionnels avertis en information. Soyons fiers de porter un titre qui a acquis ses lettres de noblesse. C'est en nous prévalant de notre droit de l'employer que nous le rendrons plus spécifique et plus valorisant. ■

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: Comité de Corpo Clip

Josée Saint-Marseille, présidente

Johanne Guevremont

Danielle Fleury

Daniel Boivin

Sylvie Hétu

Marcel Simoneau

Sylvie Roy, relectrice

Liliane Kahil, relectrice

307 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 320
Montréal (Québec) H2X 2A3
Tél: (514) 845-3327 - Fax: (514) 845-1618



par Danielle Fleury

Page blanche et blanche page

Collègues très chers(ères),

Au retour de vos interminables vacances, je vous devine tout regaillardis, l'oeil vif, la mine réjouie, l'épiderme à point, la mèche folle et la bourse aplatie par vos pérégrinations multiples et éhontées. Moi, par contre, qui suis courageusement restée en ville (Québec, mais c'est une ville quand même!), je ne puis en dire autant. Tiens, je vous avoue tout: je me sens in-ca-pa-ble de vous entretenir de quoi que ce soit aujourd'hui. La panne sèche. Et Régine (notre Régine à nous), qui découvrira au retour de ses vacances lundi que je suis en retard d'au moins trois semaines pour la remise de mon texte. L'angoisse m'étreint. Elle va me découper en rondelles, c'est presque certain. J'avais envisagé une fin plus romanesque mais que voulez-vous.

Aujourd'hui, que je vous raconte: je m'enferme dans mon bureau, avec du beau papier blanc, un stylo neuf à pointe ultra fine, et la ferme intention de pondre LE texte de ma vie. Quelques minutes s'égrènent silencieusement, je dessine quelques étoiles (pour l'inspiration), puis je réalise que ce qui me manque, c'est un bon café. Va pour le café. Tant qu'à y être, je libère le comptoir de ma vaisselle accumulée. Bon. Je me réinstalle. Bon. Je suis un peu fatiguée aujourd'hui. Mais est-ce que c'est ma faute, à moi, si je me suis couchée à 4 heures du matin après avoir quelque peu festoyé dans un petit bar de la vieille ville? On vous a eu un de ces plaisirs! Oui, je le sais, je devrais plutôt vous entretenir de notre belle profession. J'y arrive. En passant, avez-vous vu les "Liaisons dangereuses"? Moi, je l'ai vu cinq fois. Oui. Après quelques minutes supplémentaires passées en tête à tête avec ma feuille blanche (est-elle assez ennuyante! Heureusement que Raymond, lui, Raymond, il ... enfin, quoi ... hein!), je décide qu'une saine distraction me fera le plus grand bien. J'ai reloué le film, au cas où un détail m'aurait échappé les cinq premières fois. Le nombre de boutons de satin de la robe de Glenn Close, celle de couleur pêche, décolletée, là, par exemple.

On ne peut quand même pas rester enfermée tout un dimanche. Ce n'est pas humain. Au retour de ma promenade, sûrement que je serai en état de

vous parler des bibliothèques scolaires, de la rentrée, du statut de la profession ou du prochain congrès. Sans doute. Pourquoi est-ce que ce sont toujours les mêmes, aussi, qui doivent en parler? Ce n'est pas juste, à la fin. J'imagine que vous, vous avez passé votre dimanche à vous balader, à aller au cinéma et à faire des choses, pendant que moi, je m'éreintais dans un vain combat avec une vilaine feuille blanche? Ah oui, j'oublie: est-ce que vous pourriez me rendre un grand service? Il faudrait téléphoner à Régine et lui dire que je serai légèrement en retard. Légèrement seulement, et que je lui dis un beau bonjour.

Merci à vous, je vous le rendrai mardi! ■



Tiré d'une bande dessinée de Pascal Elie, publié dans le magazine "Maître", vol. 1, no 6, juin 1989



NOUVELLES DES COMITÉS

par Régine Horinstein et Liliane Kahil

Réactions de la CBPQ au dossier scolaire

Le 14 juillet dernier, le président Richard Boivin a adressé au ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, une lettre de félicitations pour la constitution d'un comité d'études sur les bibliothèques scolaires.

Dans cette lettre, le président a tenu en premier à souligner la qualité du rapport déposé, et puis par la suite il a assuré le ministre de l'appui de la CBPQ pour les recommandations proposées, particulièrement en ce qui a trait à la revalorisation du statut du bibliothécaire.

Par ailleurs, M. Boivin a insisté sur le fait que dorénavant un bibliothécaire professionnel devrait être en charge du service de la bibliothèque à la commission scolaire.

Le président a rappelé à M. Ryan le grand nombre de bibliothécaires qui se trouvent sur le marché du travail et qui sont aptes à répondre aux besoins actuels.

Par conséquent, la Corporation se déclare partie prenante dans les consultations à venir quant à la création du statut d'enseignant-bibliothécaire. Rappelons enfin qu'il s'agit d'un objectif à moyen et long terme proposé dans le rapport et auquel il faudra bel et bien faire face.

Nouvelles du Conseil d'administration

Lors de sa 206e réunion, le Conseil d'administration a abordé les sujets suivants:

- les suites à donner aux résolutions du congrès;
- les priorités de l'année 1989-90: déployer les efforts en vue de la réalisation des trois grands axes de développement présentés dans le plan triennal;
- l'amélioration organisationnelle du secrétariat, sa modernisation et l'achèvement de la phase d'informatisation;

- les lettres de félicitations adressées à M. Michel Bonneau, à la suite de sa nomination à la Direction des bibliothèques du Québec, ainsi qu'à Mme Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles;
- la nomination des présidents de comités et abolition de certains comités;
- l'approbation du programme de formation pour l'année 1989-90 (l'automne et l'hiver).

Lors d'une rencontre avec M. Michel Bonneau en date du 29 juin dernier, le président et la vice-présidente Mme Louise Labory ont commenté les grandes lignes du projet de loi sur les bibliothèques publiques, lequel sera déposé au courant de cet automne.

À la 207e réunion, le C.A. a décidé d'organiser le congrès de 1990 à Montréal (24 au 26 mai), afin de respecter l'alternance entre la présence en région et à Montréal. Le thème sera: "Bibliothécaires sans frontière". Plus de détails dans l'appel de communication.

Le C.A. a par ailleurs étudié le taux d'adhésion à la Corporation; on note une augmentation des membres titulaires.

Le président, M. Richard Boivin, a participé le 24 août dernier, à la réunion de fondation de la fédération des associations des états membres du Sommet francophone, qui se tenait à Paris. Il était aussi présent le 4 octobre au lancement d'une campagne de promotion visant les professionnels des bibliothèques publiques organisée par le COBREN.

Mérite public

Pensez déjà aux candidatures à présenter au prestigieux prix du mérite (épinglette d'or). Les formulaires vous parviendront sous peu. Rappelons que le lauréat 1989 est M. Marcel Hudon. ■



par Johanne Guevremont, Régine Horinstein et Daniel Boivin

Naissance

Jeanne Bazinet a donné naissance à un petit garçon le 30 juin dernier. Toutes nos félicitations à l'heureuse famille.

Décès

Monsieur Auguste Morrisset, membre fondateur de l'École de bibliothéconomie de l'Université d'Ottawa est décédé en juillet dernier. Nos sincères condoléances à la famille.

"Québec à la carte"

Vous avez sûrement reconnu Robert Aubin, durant le mois d'août, à l'émission télévisée "Québec à la carte". Ce jeu met à l'épreuve les connaissances "historico-touristiques" du Québec. Monsieur Aubin a gagné cette manche devant ses adversaires et s'est mérité deux séjours dans les régions de la belle province. Lors de la mise sous presse de *Corpo Clip*, Robert Aubin se préparait pour la semi-finale et la finale en septembre.

Nominations

Madeleine Laliberté, bibliothécaire à l'Université Laval, vient d'être nommée membre du comité de rédaction du *Canadian Library Journal* pour une période de deux ans.

France Parenteau a été nommée agente de recherche pour une firme d'actuares-conseils, le 17 juillet dernier. Félicitations et bonne chance dans ces nouvelles fonctions.

Personne dynamique

Le comité de formation professionnelle est à la recherche de personnes avec entregent et dynamisme. Les personnes intéressées peuvent contacter Sylvie Fournier au (514) 472-4440 (poste 259).

Échanges ???

Une documentaliste attachée à l'École nationale supérieure de création industrielle serait prête à échanger son poste pour une durée d'un an (appartenant aussi) avec un ou une documentaliste oeuvrant dans le secteur de l'architecture, du design, de l'art moderne ou de l'édition.

Possède une formation de base juridique. Parle aussi anglais et espagnol.

Communiquez avec: Françoise Rivière, 205, boul. Raspail, 75014 Paris, tél. (travail): (1) 43.38.09.09.

Si la personne intéressée a entre 18 et 30 ans, elle se verra faciliter l'obtention du visa temporaire de travail en France par l'intermédiaire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Renseignements supplémentaires: Luc Richard (514) 873-4255.

À vendre...

La Commission de la construction du Québec veut se départir, à prix raisonnable, de: deux lecteurs de microfiches Bell & Howell, modèle ABR-IV; deux lecteurs à microfiches 3M, modèle consultant IV; un lecteur-imprimeur à microfiches 3M, modèle 800.

Toute personne intéressée peut contacter Louis Théoret au (514) 331-7740 (poste 218).

Loi C-60 sur le droit d'auteur

Le projet de loi C-60, modifiant la Loi sur le droit d'auteur et accepté le 8 juin 1988, est à présent en cours d'application. Ce projet a permis la formation d'un groupe de travail ainsi que la création d'une Commission du droit d'auteur afin d'arbitrer les conflits relevant des droits d'autorisation de photocopie. Le groupe de travail sur les droits de photocopie, CANCOPY, ayant un directeur exécutif localisé à Toronto et un Conseil d'administration composé de personnes provenant d'un peu partout au Canada,

est en ce moment à mettre au point des règlements relatifs à ces droits. Pour sa part, la nouvelle Commission du droit d'auteur est sur le point d'être formée.

Le projet de loi C-60 n'a pas changé la loi en ce qui concerne les photocopies et reproductions de documents sous copyright. Cependant, il devrait y avoir certaines modifications lors de la phase II de la législation sur le droit d'auteur qui sera produite à l'automne 1989. Ces changements devraient inclure des exemptions pour les bibliothèques similaires à celles en place dans plusieurs autres pays. La Canadian Library Association (CLA) travaille de concert avec le ministère des Communications afin d'atteindre un consensus portant sur ces exemptions. Jusqu'à ce que la phase II soit complétée, la CLA recommande à ses membres certaines actions pour ne pas enfreindre la loi, et communiquera aux différents paliers gouvernementaux l'implication que peut avoir la loi sur le droit d'auteur auprès des bibliothèques canadiennes.

Signalisation des bibliothèques

Le gouvernement de l'Alberta a récemment créé un programme permettant aux municipalités d'indiquer l'emplacement de leur bibliothèque à l'aide de panneaux de signalisation routière sur lesquels on retrouve le symbole d'une bibliothèque, et ce pour la modique somme de 25 \$. Il y a en Alberta plus de trois cents bibliothèques publiques et ce type de signalisation tend à se répandre de plus en plus.

Nouvelle taxe - industrie du livre

Nouvelle taxe...nouvelle menace pour la chaîne du livre - taxe imposable aussi bien sur la fabrication du papier, sur l'impression et même sur la distribution. Sans aucun doute, cette taxe engendrera une augmentation du coût de l'imprimé; chose qui touchera, par ailleurs, toute la chaîne de consommation à savoir: les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires et bien d'autres consommateurs. Si on y ajoute la taxe provinciale, le total imposé pourra atteindre les 18 à 19%. Bien entendu, les bibliothèques seront forcées, dans ce cas-là, de se contenter d'un minimum de livres canadiens.

Offre spéciale

Le sujet des ressources humaines est toujours d'actualité et à cet effet la CBPQ vous offre à tarif

réduit la publication Nos ressources humaines la clé d'un bon service. Cette publication regroupe un choix varié d'articles sur ce thème. 10 \$. Frais de poste en sus.

Rappel des publications de la CBPQ

- Lévesque, Raymond. La bibliographie d'un plan de cours. 1987. Ce document s'adresse particulièrement aux intervenants dans le milieu collégial. 7 \$ plus frais de poste.
- Lexique d'information documentaire. 1986. 320 p. Un outil de travail essentiel pour tout bibliothécaire. 19,50 \$ plus frais de poste.
- Argus: index 1971-1986. L'index cumulatif des quinze dernières années. Tarif spécial de 6,50 \$ plus frais de poste.
- Textes des communications du 20e congrès de la CBPQ "Mutation ou continuité":

1. Janik, Sophie. Les personnes handicapées et le rôle des bibliothécaires. 15p. 1,50 \$.
2. Wallace, Clarke. Leadership Crises Ahead in Major Canadian Institutions. Coopers and Lybrand Consultant Group. 18p. 1,80 \$ (Texte en anglais).
3. Gallichan, Gilles. Une profession à la découverte de ses racines. 10p. 1 \$.
4. Belzile, Sylvie. Les tâches du bibliothécaire professionnel dans un petit centre de documentation. 8p. 0,80 \$.
5. Ducharme, Christian. L'information aux entreprises: le secteur gens d'affaires de la bibliothèque Gabrielle-Roy. 15p. 1,50 \$.
6. Grainger, Bruce. Library Services for Distance Education. 12p. 1,20 \$ (Texte en anglais).
7. Scott, Marianne. Le métier de bibliothécaire: les années d'évolution. Bibliothèque nationale du Canada. 29p. 2,10 \$.
8. Morris, J. Betty. Commonsense Strategies to Win Principal's Support of the New Roles of the School Media Specialist. 21p. 2,10 \$ (Texte en anglais).
9. Deschatelets, Gilles et Josée Saint-Marseille. Bibliothécaires ou administrateurs: profil de carrière des directeurs des grandes bibliothèques francophones du Canada. 28p. 2,80 \$.

Dossier: l'ozone atmosphérique

Le problème de la diminution de la couche d'ozone influence de plus en plus notre comportement. Il devient même un outil de marketing pour les fabricants de crème solaire et de lunettes. La mode n'est plus au hâle californien mais au "teint de bibliothécaire" comme titrait un article.

Pour bien comprendre ce phénomène, un dossier a été préparé. En plus de fournir des textes sur l'histoire de l'ozone et des chlorofluorocarbones (CFC), il comprend des articles sur les effets des rayons ultraviolets sur l'environnement, les réactions chimiques, les divers types de pollution stratosphérique, les produits commerciaux et de remplacement, etc. Il comprend aussi le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Enfin, un lexique est ajouté au dossier pour une meilleure compréhension. D'autres dossiers sont en préparation dont celui sur l'effet de serre.

Le dossier est disponible en contactant Marc Duval au (514) 655-3709 ou en écrivant à Service de recherche documentaire DSI, a/s de Marc Duval, 388, boul. de Mortagne, Boucherville, J4B 1B8.

La NASA et l'information aérospatiale

Les organisations canadiennes peuvent maintenant accéder par l'entremise de DIALOG, à la base de données Aerospace produite par la National Aeronautics and Space Administration (NASA) des États-Unis. Grâce à cet accord qui a été négocié avec la NASA par l'ICIST, on peut consulter la base de données en aérospatiale à partir de son propre terminal ou demander qu'on l'interroge à l'ICIST dans le cadre des services de référence offerts aux clients qui n'ont pas d'ordinateur. Dans ce dernier cas, l'ICIST demandera le remboursement des coûts d'interrogation de la base de données Aerospace sur DIALOG. En échange pour l'accès à l'information en aérospatiale, l'ICIST coordonnera la collecte et le traitement de l'information pertinente à ajouter à la base de données Aerospace. Pour interroger directement Aerospace, communiquez avec Michael Brandreth de l'ICIST au (613) 993-3234, sinon faites appel au Service de référence de l'ICIST au (613) 993-2013.

Café Rimbaud II

Le service d'animation de la radio AM de Radio-Canada (CBF 690) et les Entreprises Radio-Canada ont le plaisir d'annoncer la sortie d'un enregistrement numérique hors-série. Il s'agit de Café Rimbaud II, sur disque compact et cassette. Cet enregistrement a été réalisé par Jean-François Doré.

Café Rimbaud II, c'est une invitation à redécouvrir vingt des plus beaux textes de la chanson d'ici parmi lesquels se retrouvent "La légende du cheval blanc" de Claude Léveillé, "Les gens de mon pays" de Gilles Vigneault, "Le tour de l'île" de Félix Leclerc, "L'âme à la tendresse" de Pauline Julien et "Ton visage" de Jean-Pierre Ferland. Les voix chaleureuses et inspirées de Rémy Girard, Élise Guilbault, Sylvie Legault, Hélène Loïselle et Marcel Sabourin donnent une nouvelle dimension à ces textes de chansons. Des musiques originales de Marie Bernard viennent compléter cette atmosphère poétique.

Pour renseignements: Joëlle Turgeon (514) 597-7857 ou Distribution Sélect (514) 849-6201.

Importante subvention de recherche octroyée au professeur J. Leide

M. John Leide, professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université McGill est l'un des quatre chercheurs à recevoir une subvention de 98 600 \$ du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour trois ans, 1989 à 1992. L'équipe inter-universitaire et interdisciplinaire poursuivra ses "Études de l'art enfantin: élaboration et expérimentation d'une base de données".

Les autres chercheurs principaux sont Nancy Retallack-Lambert de la faculté des sciences de l'éducation, Département de didactique de l'Université de Montréal; Paulette Bernhard de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, et Louise Parent-Vidal du Département des arts plastiques de l'Université du Québec à Montréal.

La Collection Irène Senecal est une collection de pièces d'art enfantin réunies entre 1935 et 1965 par Irène Senecal, tout d'abord à l'École des beaux-arts et ensuite à l'UQAM. ■



DE NOUVEAUX HORIZONS

par Sylvie Héту

C'est à **Marielle Dionne-Cartier** que revient l'honneur d'inaugurer cette rubrique. Madame Dionne-Cartier est chef des collections audiovisuelles à l'Office national du film du Canada, depuis la création de ce poste, il y a deux ans. Et maintenant, pour imaginer son environnement, oubliez tout de la bibliothèque traditionnelle.

CC: Si on faisait un bref tour d'horizon de votre milieu de travail?

MDC: Comme mon titre l'indique, je m'occupe des documents audio-visuels. Nous avons une collection d'environ 8 000 films en 16mm et 35mm dont 5 000 sont des films d'archives qui ne sont pas diffusés dans les cinémathèques de l'O.N.F., mais toutefois accessibles au public au siège social, sis à Côte-de-Liesse. Nous avons aussi plus de 5 500 films sur vidéo 3/4 et 1/2, VHS et Beta. Le gros de notre collection consiste en 20 millions de pieds de chutes de films et de plans d'archives. Les chutes, ce sont ces pieds de pellicules filmées que l'on rejette lors du montage d'un film. Ces documents, ainsi que le matériel qui sert au tirage des copies de film, sont conservés dans des voûtes qui répondent aux normes de conservation en ce qui a trait à l'humidité et à la température. Ces voûtes sont isolées et à l'épreuve du feu.

Ces documents, uniques et irremplaçables, constituent un témoin de l'histoire canadienne. Nous avons, par exemple, des films sur les deux guerres mondiales. La qualité et la netteté des images est surprenante. Nous pouvons remonter jusqu'en 1901 et vous faire visiter le Mont-Royal. Vous seriez étonnée! Nous avons aussi des choses plus récentes sur l'Expo 67 et les Jeux olympiques de 1976, notamment.

CC: En quoi consiste votre travail?

MDC: En quatre mots, conserver, organiser, développer et promouvoir cette collection.

Avec mon entrée en fonction, nous avons mis en marche le processus d'informatisation de la collection des plans d'archives. Auparavant, il n'y avait qu'un fichier manuel avec descripteurs en vocabulaire libre, sans renvois et sans constance. Ça ne répondait pas aux normes de bibliothéconomie. Alors, j'ai fait appel à un "bibliothécaire

de système" qui, de juin 1987 à juin 1988, a développé un système adapté à nos besoins, sur Macintosh SE, avec le logiciel "Quatrième dimension". Et depuis un an, nous avons catalogué et indexé environ 5 500 plans. Ce qui doit être fait de façon très détaillée. Nous pouvons indiquer tout ce qui figure sur le plan à savoir les personnes, les véhicules, les éléments du paysage, etc. De plus, nous avons défini des champs pour l'année, le producteur, le type de pellicule, les secteurs géographiques, les conditions de tournage, etc. et, évidemment, les descripteurs. Nous avons établi un thésaurus français-anglais qui contient 3 000 termes dans chaque langue.

Jusqu'à maintenant, tout cela n'a rien de bien différent du travail de bibliothécaire. Ce qui fait la différence, c'est le type de clientèle qui s'adresse à nous. Pour ce qui est des films, pas de problèmes, nous les prêtons aux employés de l'Office. Mais pour les plans d'archives, nous les vendons à une clientèle extérieure composée de producteurs (cinéma et télévision), d'artisans de la télévision, de chercheurs, de personnes provenant d'organismes gouvernementaux, de musées, d'universités, etc. L'aspect lucratif est plutôt rare en bibliothéconomie. De plus, cette clientèle a souvent besoin d'obtenir très rapidement ce qu'elle désire. Ce n'est pas toujours facile ou possible d'avoir une copie d'un plan d'archives pour le téléjournal du soir quand le producteur nous téléphone à 11 heures du matin.

Ce qui nous amène à un autre aspect non traditionnel de ce travail. En effet, nous possédons un seul exemplaire des plans d'archives. Lorsque nous effectuons une vente, nous devons en tirer une copie, ce qui se fait au sein même de l'O.N.F. J'ai donc à négocier avec le secteur de la production pour obtenir, entre autres, des conditions de transfert satisfaisantes pour les clients.

Je dois aussi faire la promotion de cette collection unique. Cela prend plusieurs formes: publier une brochure décrivant les services offerts, diffuser le catalogue de la collection, publier des articles dans les revues professionnelles, organiser un kiosque dans le cadre de la "Journée portes ouvertes" à l'occasion de notre 50^e anniversaire, participer à des réunions professionnelles. Par exemple, l'an prochain, je présenterai notre système informatique au congrès de l'Association

des études en radio et télévision canadiennes (AERTC), à Victoria. J'aimerais de même le présenter au congrès de notre Corporation.

On peut dire que toutes ces activités donnent d'excellents résultats. Nous ne manquons pas de clients. Notre volume d'opération est de 100 000 à 125 000 pieds de plans d'archives vendus par année.

CC: Quels sont les problèmes particuliers auxquels vous faites face?

MDC: Comme je l'ai mentionné plus tôt, un grand nombre de clients, surtout ceux de la télévision, nous donnent des délais très courts que nous ne pouvons pas toujours respecter. Nous essayons constamment d'améliorer nos temps de production, ce qui implique des négociations avec ce secteur. Et actuellement, le département de recherche et développement travaille à la conception d'un équipement qui permettra de faire instantanément une copie vidéo à partir d'un plan pour fins d'évaluation. Cet appareil nous aidera beaucoup à améliorer notre service.

Nous voudrions aussi faire la conversion rétrospective de tous les plans de la collection. Depuis juin 1988, seule l'information sur les plans nouvellement acquis est saisie dans la banque de données. Les anciens plans sont accessibles seulement sur fichier manuel. Mais je dois dire que plusieurs des personnes qui travaillent avec moi sont là depuis de nombreuses années et leur expérience et leur compétence permettent de pallier quelque peu à cette lacune.

Nous avons aussi une contrainte de rentabilité. Chaque année, nous nous fixons des objectifs de profits. Heureusement, jusqu'à maintenant, nous les avons toujours dépassés. Et je ne vous surprendrai pas en disant que, comme beaucoup d'autres, il faut gérer la décroissance, tant au niveau du personnel que des ressources matérielles.

Mais il faut préciser que notre service jouit de beaucoup de support au sein de l'Office. Notamment de la part des producteurs de films qui veulent voir leur matériel utilisé et qui appuient donc la nécessité d'une bonne organisation et d'une bonne promotion.

CC: À quelles compétences et qualités votre travail fait-il appel?

MDC: Je pense que la formation en bibliothéconomie est essentielle pour tout ce qui touche à

l'organisation de la collection. J'ai aussi une formation de deuxième cycle en administration, ce qui s'avère très utile pour la gestion du personnel (nous avons 12 employés), voire pour le marketing et pour les aspects administratifs du poste (budget, etc.).

Si on se penche sur les qualités personnelles requises, je crois qu'il faut savoir rester calme, surtout lorsque des problèmes surgissent, être créatif, savoir trouver des solutions innovatrices, être souple et savoir s'adapter à toutes les situations. Il faut aussi posséder une bonne culture générale, être polyvalent et aimer ce que l'on fait.

CC: Comment voyez-vous la formation des bibliothécaires à la lumière des exigences de votre poste?

MDC: Je crois qu'il faut insister sur l'informatique, orienter des bibliothécaires vers les systèmes. C'est vraiment dans cette direction qu'on se dirige. L'aspect "administration" est aussi très important. Il faut présenter aux étudiants une vision non traditionnelle du travail de bibliothécaire. Le domaine des communications, la promotion des services, sont aussi des sujets qu'il faudrait explorer. Et pour ceux qui sont déjà sur le marché du travail, des programmes de formation permanente seraient très utiles. Si on ne se met pas à jour constamment, on est vite dépassé dans notre domaine.

CC: Pourquoi avez-vous choisi ce poste?

MDC: C'est arrivé un peu par hasard. Il y a deux ans, je cherchais un emploi. Après plusieurs années dans des bibliothèques universitaires, j'ai posé ma candidature à ce poste, sans penser l'obtenir puisque le domaine du cinéma, au niveau de la technique, m'était inconnu. Mais en même temps, cela représentait, pour moi, un défi, de faire quelque chose de nouveau. On m'a choisie. Et j'ai découvert un milieu très créatif, très dynamique et très ouvert. C'est surprenant, mais quand on se promène dans l'édifice de l'O.N.F., on ressent vraiment ces choses-là. C'est un milieu très intéressant.

Je m'y sens à la fois bibliothécaire puisque j'ai à m'occuper d'une collection et à répondre aux besoins des clients, mais à la fois différente puisque je ne suis pas limitée à la bibliothéconomie. J'ai la responsabilité d'une affaire rentable, j'ai des clients plus pressés que la moyenne des usagers, je peux apprendre beaucoup de choses et déborder dans d'autres domaines comme la production. Bref, je ne m'ennuie pas! ■



NOUVELLES TECHNOLOGIES

par Marcel Simoneau, Communications Canada

Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail

Introduction à l'hypertexte: outil d'écriture non-linéaire

Si vous avez récemment fait l'acquisition d'un micro-ordinateur Macintosh, vous avez sûrement reçu en prime un logiciel appelé Hypercard. Ce dernier consiste en l'application la plus populaire à ce jour du concept de l'hypertexte; plusieurs autres logiciels font aussi appel à ce concept qui fait l'objet de projets de recherches pour explorer ses possibilités d'application, particulièrement en bibliothéconomie et sciences connexes.

Un système hypertexte permet à un usager de relier des "noeuds" d'information par association ou de façon non-séquentielle. Les références inter-textuelles en sont le meilleur exemple; par l'usage de références telles que "voir aussi", notes en bas de page, références bibliographiques, etc., les auteurs essaient d'ajouter une fonction non-séquentielle à leurs ouvrages. L'originalité de l'hypertexte est d'accomplir le même rôle dans une base de données ou autre forme d'organisation électronique de l'information, à l'aide d'un micro-ordinateur.

La première idée d'une telle manière d'organisation de l'information remonte en 1945, lorsque M. Vannevar Bush, conseiller scientifique du président Roosevelt écrivit un article appelé "As We May Think". Il y décrit le "memex", comme un outil donnant accès à une collection de micro-films en faisant des liens entre deux éléments d'information du système. Bien que cette machine ne vit jamais le jour, M. Bush fut le premier à concevoir un système d'organisation et de recherche d'information non-linéaire, qui reproduirait en partie le mode de pensée par associations propre à l'homme. Cependant, il revient à M. Ted Nelson, chercheur à l'Université Harvard au début des années 60, d'avoir inventé le terme "hypertexte" et de l'avoir défini ainsi: "Une association d'un langage naturel avec les capacités de l'ordinateur à établir des liaisons interactives ou des affichages dynamiques(...) sur un texte non-linéaire(...)"

C'est ainsi que nous tous, bibliothécaires de formation, sommes concernés. Car s'il est un aspect important de la bibliothéconomie et des sciences de l'information, c'est bien celui de la recherche d'information au moyen d'associations ou de correspondances d'idées. En fait, l'hypertexte nous permet de gérer l'information par associations. Par extension, le concept d'hypermédia, relie non seulement du texte, mais aussi des graphiques, de la voix, des images, au moyen d'un micro-ordinateur et de tout type de périphérique supportant divers médias d'information, tels que vidéodisques et disques compacts numériques.

Une des applications les plus intéressantes de l'hypertexte pour les spécialistes de l'information réside dans son utilisation pour la construction de base de données et dans l'interrogation en ligne de ces dernières. Ainsi, un scénario comme le suivant serait possible: une personne en train de lire un article plein-texte d'un périodique désire vérifier s'il y a d'autres références reliées à son sujet de lecture. Dans un tel cas, l'usager devrait être capable d'explorer d'autres bases de données et de sélectionner automatiquement toute l'information pertinente à son sujet de recherche. Cette caractéristique fait appel à la fonction de survol, mieux connue sous l'appellation anglaise "browsing". Un logiciel utilisant le concept d'hypertexte permet de naviguer dans une base de données comme le ferait un lecteur au gré des pages d'un livre. De cette façon, un ensemble d'informations peut être exploré à la convenance de l'usager selon ses modes de préférence.

Principales caractéristiques

- Usage intensif de liens; ce qui permet la gestion de textes organisés de façon non-linéaire.
- Multi-fenêtrage à l'écran de visualisation; où chaque fenêtre s'ouvre sur des noeuds d'information dans la base de données.
- Le recours à la représentation graphique sous forme d'icône, d'où la nécessité d'avoir une interface graphique et une souris reliée au micro-ordinateur.

Cependant, aussi prometteur qu'il soit, le concept de l'hypertexte n'est pas une panacée à tous les problèmes de gestion de l'information. Sa performance dépend beaucoup de la nature de l'information à organiser. Ainsi, l'hypertexte convient mieux pour organiser un grand volume d'informations non-uniformes comme de la documentation technique. La première grande application fut effectuée au ministère américain de l'Agriculture. À l'aide du logiciel Hyperdoc, toutes les informations concernant la production alimentaire, l'alimentation, l'habillement, le logement, ont été collectées puis organisées en hypertexte, afin d'augmenter la convivialité de cette base de données auprès du public. À l'opposé, un logiciel de type SGBD (système de gestion de base de données) est plus approprié pour organiser un grand volume d'informations similaires dans des catégories pré-définies appelées "champs". Un logiciel de type SGBD serait plus performant pour gérer des bases de données statistiques, qui comprennent des catégories limitées à un certain domaine. En fait, la principale

faiblesse des SGBD constitue aussi la force majeure de l'hypertexte: une information ne se prête pas toujours à une structure d'organisation rigide comme dans le cas des SGBD. Lors du développement d'une base de données, il est parfois nécessaire de "personnaliser" un ensemble d'informations en établissant des relations jugées importantes entre les divers éléments.

Les plus connus des logiciels qui s'appuient sur le concept d'hypertexte sont: GUIDE 2, de la firme écossaise OWL; Hyperdoc, de la firme française Geci; Hypersoft, de chez IBM; et Hypercard, d'Apple. Même si tous ces logiciels ont l'hypertexte en commun, ils présentent entre eux des différences notables quant aux fonctions, aux applications, à la configuration requise pour les faire fonctionner, etc. Enfin, il est important de mentionner que le travail en hypertexte demande, de la part de l'utilisateur, une certaine période d'adaptation: la navigation documentaire nécessitant un certain entraînement ! ■

À L'AGENDA



par Daniel Boivin

Automne 1989

Conservation et préservation des documents

L'École supérieure de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université McGill offrira à l'automne un nouveau cours sur la conservation et la préservation des documents.
Renseignements: ☎ (514) 398-6395

10-12 octobre 1989

Toronto, Ontario
Second Toronto Conference on
Database Users
Renseignements: Charles Meadow
☎ (416) 978-4665

10-13 octobre 1989

New-York, NY
"Info: The information management
exposition and conference"
Renseignements: Banner and Greif Ltd.
☎ (212) 687-7730

16-19 octobre 1989

Abano-Termo, Italy
"Toward 1993 - Piccolo Mondo"
1989 Annual Conference of EUSIDIC
Renseignements: EUSIDIC Secretariat
9/9A High Street
Calne, Wiltshire - SN11 OBS, U.K.
☎ 44/0 249 81584

17-19 octobre 1989

Toronto, Ontario
"Canadian high technology week"
Renseignements: Ron Connelly
☎ (613) 731-9850

18-21 octobre 1989

Austin, Texas
International Conference on the Global
Responsibility of Law Librarians
Renseignements: Roy M. Mersky
School of Law - University of Texas
727 East, 26th Street
Austin, Texas - 78705-5799, USA

19-20 octobre 1989

Washington, D.C.
"Going it alone: managing the
one-person library"
☎ (202) 234-4700

23-28 octobre 1989

Semaine de la PME
Renseignements: Roger Stanion
☎ (613) 238-4000

(Salon de la PME, 20 au 22 octobre 1989,
Palais des Congrès de Montréal)

25-28 octobre 1989

Hull, Québec
"La technologie ... à quel prix?"
16e Congrès de l'ASTED
Renseignements: Secrétariat de l'ASTED
1030, rue Chevrier - Bureau 505
Montréal (Québec)
H2L 1H9
☎ (514) 522-7833

27 octobre 1989

Montréal, Québec
McGill Seminar Series
"CISTI as a technology transfer agent"
M. Elmer Smith, Directeur
Institut canadien de l'information
scientifique et technique
13h15 - 14h30
(MS42)

29 octobre - 2 novembre 1989

Washington, D.C.
"Managing information and technology"
52nd ASIS Annual Meeting
Renseignements: American Society
for Information Science
1424, 16th Street NW
Washington, D.C.
20036, USA
☎ (202) 462-1000

1-3 novembre 1989

L'éducation, 25 ans plus tard, et après?
Québec
Renseignements: Gisèle Bolduc
☎ (418) 643-4695

5-7 novembre 1989

Urbana, Illinois
"Ethics and the librarian"
31st Allerton Institute
Renseignements: Graduate School of
Library and Information Science
University of Illinois
410 David Kinley Hall
1407 West Gregory Dr.
Urbana, Illinois - 61801, USA
☎ (217) 333-3280

7-9 novembre 1989

Chicago, Illinois
Online '89
Renseignements: Online Inc.
☎ (203) 227-8466

15-17 novembre 1989

Montréal, Québec
7th Annual Conference on Computers
in Education
Computers in Education '89
Renseignements: GEMS Conference Services
P.O. Box 367
Snowdon Station
Montréal (Québec)
H3X 3T6
☎ (514) 485-0855

4-6 décembre 1989

Toronto, Ontario
Canada Online II
Renseignements: Kevin Bailey
☎ (416) 467-0388

12-14 décembre 1989

London, United Kingdom
13th International Online
Information Meeting ■

Corpo Clip est saisis et mis en page par:

Créations VMC Enr.

*Édition électronique
et
traitement de textes*

☎ (514) 445-2719
